



### Déclaration préalable au CSAMJS du 3 juillet 2025



**« Tant qu'un homme pourra mourir de faim aux portes d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les institutions humaines »**

*Eugène Varlin, ouvrier imprimeur, membre de la commune de Paris*

Mourir de faim ou d'une bombe, ou mourir de chaud, cela décrédibilise nos institutions, là-bas et ici partout par effet de ricochets. Exiger le respect de la Loi ici et tolérer le non-respect du droit international là-bas, cela décrédibilise notre travail d'éducateurs, nos politiques publiques du sport et de l'éducation populaire. Couper les budgets éducatifs pour fabriquer et vendre plus d'armes, et pour surtout ne rien toucher aux palais, c'est impossible à justifier, sauf à vouloir le chaos et toujours plus d'autoritarisme.

### **Concentrer puis déconcentrer, réguler pour déréguler**

C'est une technique des nouveaux managers : changer les règles, les organisations pour qu'on s'y perde. A la Loi de transformation de la Fonction Publique on ajoute la concentration de la GRH dans un grand service, le mélange des statuts techniques avec les statuts pédagogiques, puis on termine par une délocalisation accrue des décisions dans les académies ; ce sont les petits effectifs, les petits services qui y perdent leurs repères.

C'est ce à quoi nous avons assisté avec colère lors des derniers groupes de travail qui nous ont réunis avec la DGRH. Comme pour le conclave sur les retraites, le dialogue social se pare d'un faux-nez démocratique dans la méthode. Afficher la possibilité de discussion « sans totem ni tabou » pour la

verrouiller d'emblée en posant ce qui est intouchable crée, pour parler poliment ou en euphémisme, un paradoxe, ou une impasse.

Au-delà de la méthode, c'est ce que cela révèle du rôle et de la place de l'Etat qui est franchement inquiétant. Qui aujourd'hui régule ce qui se passe dans les académies, les services, les établissements ? Quand à chacune de nos interpellations sur des situations locales de souffrance des collègues, de non-respect des cadres statutaires, et de répartitions inégales voire de suppression des moyens de travailler, on nous rétorque que chaque académie a son autonomie. Sans possibilité d'intervenir, c'est le règne de l'arbitraire de baronnies au nom d'une souveraineté dans la mise en œuvre des règles. Ça vous rappelle quelqu'un ? Nous ne voudrions pourtant pas que la farce Trump, chantre de la dérégulation au point de même rire de la climatique, vienne grimer l'administration française.

Car dérégulation il y a...

Dérégulation quand dans des établissements des collègues mis en souffrance parce qu'ils ont alerté sur de graves dysfonctionnements peinent à obtenir une protection de leur ministère face à une direction locale qui ostracise.

Dérégulation quand la mise en œuvre du RIFSEEP pour les PTP ne s'appuie toujours pas sur un bilan par académie, qui seul permettrait de vérifier les inégalités de traitement d'un endroit à l'autre que nous n'avons cessé de dénoncer. Et quand les propositions d'amendements de la circulaire par les organisations syndicales sont retoquées pour éventuellement leur étude en 2026. Nous voulons travailler cette circulaire dès maintenant et nous vous l'avons écrit. Mais nous voulons connaître aussi les plafonds et minima de gestion par corps.

Dérégulation quand les Drajex font ce qu'elles veulent, comme elles peuvent, pour mettre en œuvre des textes qui n'ont pas été pensés et travaillés collectivement au national – comme l'illustre la mise en œuvre de la réforme des diplômes - pour élaborer un socle commun solide et qui fait sens. La disparition des groupes de travail métier au niveau national amplifie le sentiment de n'être plus rattaché à une entité commune de service public et que la porte est ouverte aux marchands de formations.

Le bilan LDG prouve aussi cette dérégulation avec des consignes et des procédures qui ne sont pas respectées par des recteurs et des directeurs devenus chefs d'entreprise recruteurs, au détriment des priorités légales de mutation.

De dérégulations en dérégulations, on aboutit au chaos.

### **Les coupes budgétaires (Aurons-nous des tronçonneuses pour Noël ?)**

Nous n'allons pas pleurer sur le SNU, mais dénoncer une fois de plus la méthode. La DGSNU réintègre la DJEPVA ... Il ne s'agit pas d'un déménagement de bureau mais d'une soi-disant nouvelle politique de l'engagement. Nous avons dit notre opposition au SNU et notre demande de création d'un « parcours citoyen » et surtout la sortie de cette politique éducative du code du service national. Nous y reviendrons au moment du point mis à l'ordre du jour.

Les services sont destinataires au compte-goutte d'informations sur les budgets 2026 ... Ces annonces sont inquiétantes. Parce que le travail avec les associations et les acteurs des champs jeunesse, éducation populaire et sport s'organise sur le long terme. Les structures sont en attente, elles sont d'autant plus en alerte que ce sont des emplois qui sont à la clé.

Dans nos services ce sont les moyens qui sont gelés. Et le droit à la formation est affecté. Nous y reviendrons sur le point PNF.

Le « repositionnement du pôle ressources sports de nature » dévoile une perle comme l'administration sait les produire : 9 ETP deviennent 8... mais c'est une bonne nouvelle !

La léthargie du moment n'est pas due à la chaleur mais au choix de l'obstination dans des politiques publiques qui continuent, en laissant s'installer des inégalités dans les territoires, de faire le lit de l'extrême droite.